

## **Comment fonctionne le plan de numérotation téléphonique haïtien?**

*Chaque abonné téléphonique est tenu d'utiliser un numéro pour pouvoir être desservi par le réseau et communiquer avec ses contacts. Certains abonnés s'attachent à leurs numéros de téléphone comme leurs noms, et ceci pour toutes sortes de raisons. La longueur des numéros de téléphone varie avec la taille de la population. A qui appartiennent les numéros de téléphone? Comment est géré le plan de numérotation national?*

Les systèmes de télécommunications manipulent les chiffres, et non des noms. Les utilisateurs des systèmes sont identifiés par des chiffres ou des comptes qui sont eux-mêmes formés de chiffres. Le numéro de téléphone est l'un des liens logiques qui relie le téléphone de l'abonné au réseau téléphonique. Ce numéro de quelques chiffres contient toutes les informations qui permettent au réseau de router toutes sortes de communications (appels, SMS, et autres messages textuels ) à l'abonné destinataire, et quelque soit sa position géographique dans le monde. Le numéro de téléphone de chacun des habitants de la planète est unique, même si ce sont les mêmes chiffres qui composent tous les numéros du monde. Une partie du numéro de téléphone le rend unique au monde, c'est l'indicatif ou le code de pays. Ce dernier se compose de 2 ou 3 chiffres. L'indicatif d'Haïti est 509, celui de la France est 33, et le Royaume Uni dispose de 44 pour s'identifier dans le monde. La structure d'un numéro de téléphone émane de la recommandation E.164 de l'Union Internationale des Télécommunications qui fixe les règles. Tous les pays du monde suivent les mêmes principes pour l'établissement et la gestion du plan de numérotation téléphonique. La structure est comme suit: Indicatif pays + Indicatif réseau+ Numéro de l'abonné.

## **Appartenance des numéros de téléphone**

Les numéros de téléphone n'appartiennent pas aux abonnés téléphoniques qui les utilisent. Ils leur sont attribués par les opérateurs téléphoniques pour pouvoir accéder aux services. Les numéros de téléphone n'appartiennent pas non plus aux opérateurs téléphoniques. Des gammes de numéro leur sont assignées suivant des procédures pour qu'ils puissent exploiter les services.

Mais à qui appartiennent les numéros de téléphone? Le plan de numérotation téléphonique fait partie du patrimoine de l'Etat. C'est donc une ressource de l'Etat comme le spectre de fréquence radioélectrique. C'est le Conseil National des Télécommunications (CONATEL) qui gère le plan de numérotation pour le compte de l'Etat haïtien. Aussi longtemps que les opérateurs honorent les engagements envers le Régulateur, les gammes de numéros assignés



